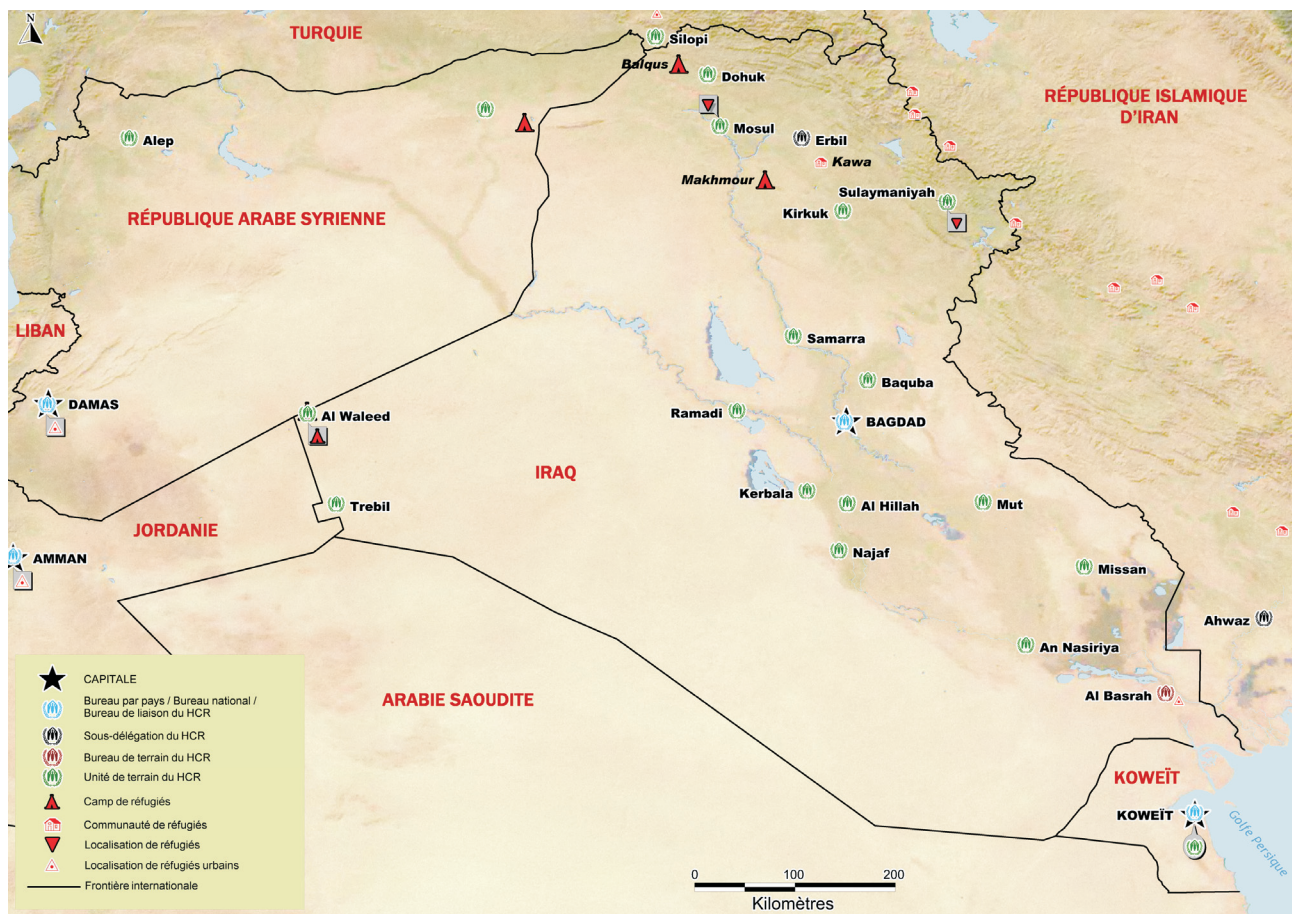


# IRAQ



## Faits marquants

- En 2010, le HCR a amélioré l'environnement de protection en Iraq en renforçant la capacité des centres d'aide au retour.
- L'enregistrement des réfugiés, assuré par les autorités irakiennes, leur a garanti la liberté de mouvement et l'accès à l'emploi, à l'enseignement, à la santé publique et à d'autres services publics.
- Le Haut Commissariat a accru son aide dans le secteur des abris, à l'intention des populations de retour et des déplacés de retour sans-abris; plus de 5 000 logements ont été construits et remis en état en 2010.
- Les conditions de vie dans les campements de déplacés internes ont été améliorées par des interventions relatives à l'élimination des déchets, des campagnes de nettoyage, des fumigations, la remise en état des abris, l'approvisionnement en eau potable, la distribution d'articles non alimentaires, la sensibilisation sanitaire et la réfection de routes.
- Le HCR a poursuivi son programme de renforcement des capacités et de partenariat auprès de 148 ONG nationales qui ont exécuté des projets à petite échelle après avoir reçu une formation relative au mandat de l'Organisation et à la gestion de projets.
- Plus de 40 000 colis d'articles non alimentaires ont été distribués.

## Environnement opérationnel

L'événement qui a eu le plus d'influence sur les opérations du HCR a été le scrutin de mars 2010, qui a marqué une étape capitale dans la progression de l'Iraq vers la démocratie. Cependant, les neuf mois de blocage politique qui ont précédé la formation d'un nouveau gouvernement ont été caractérisés par une instabilité politique et sociale qui a entravé le retour durable des personnes déplacées. Un Gouvernement plus inclusif a finalement été formé en décembre avec la participation de tous les grands groupes élus. Le nouveau Gouvernement a reçu l'ample soutien politique d'autres pays de la région, ainsi que de l'ensemble de la communauté internationale.

Une montée de la violence à l'égard des minorités, en particulier des chrétiens irakiens, a entraîné d'importants déplacements de populations à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Le HCR a fourni une aide immédiate – sous forme d'articles non alimentaires – aux déplacés et continué à suivre leurs besoins de protection et d'assistance, ainsi que leurs mouvements.

Si le nombre de déplacés internes a augmenté, on a également assisté à d'importants mouvements de retour. L'un des principaux défis consiste toujours à apporter une aide transitoire, ainsi qu'une assistance à moyen et à long terme aux déplacés internes qui souhaitent rester sur leur lieu de déplacement et s'intégrer sur place.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
<b>Réfugiés</b>	Turquie	15 600	15 600	49	57
	Territoire palestinien occupé	10 800	10 800	49	32
	Rép. islamique d'Iran	8 000	8 000	49	43
	Pays divers	260	260	52	42
<b>Demandeurs d'asile</b>	Rép. islamique d'Iran	1 700	1 700	41	36
	Rép. arabe syrienne	1 000	1 000	42	61
	Turquie	420	420	46	49
	Pays divers	10	10	33	33
<b>Déplacés internes</b>	Iraq	1 343 600	384 630	49	45
<b>Apatrides<sup>1</sup></b>	Apatrides	120 000	-	-	-
<b>Déplacés de retour et apparentés</b>	Iraq	294 800	-	49	45
<b>Réfugiés rapatriés</b>	Pays divers	28 900	25 300	-	-
<b>Total</b>		<b>1 825 090</b>	<b>447 720</b>		

<sup>1</sup> Estimations communiquées par le Gouvernement iraquien central.

### Réalisations et impact

#### Objectifs et cibles prioritaires

Les objectifs prioritaires du HCR en Iraq consistaient à :

- offrir protection et assistance aux personnes réfugiées en Iraq ;
- faire campagne pour que soient mises en œuvre des politiques nationales de protection des déplacés internes ;
- aider les autorités à gérer les retours ;
- prodiguer une aide humanitaire essentielle aux déplacés internes et aux déplacés de retour vulnérables, en

particulier à ceux qui occupent illégalement des bâtiments publics ou des camps de fortune ;

- répondre aux besoins des populations de retour pendant la phase initiale de réintégration, en particulier dans les secteurs des abris, de l'eau et de l'assainissement.

#### Environnement de protection favorable

- Pour faciliter l'intégration, le HCR a travaillé avec cinq centres de protection et d'assistance (CPA) dotés de 40 équipes mobiles, 16 centres communautaires d'aide au retour et à l'intégration et cinq centres d'aide au retour gérés par le ministère des Déplacements et des



Réfugiées palestiniennes au camp d'Al-Walid. Situé à la frontière entre la Syrie et l'Iraq, le camp abrite 540 Palestiniens qui ont fui la persécution et les atteintes aux droits de l'homme à Bagdad.

Migrations. Ces mesures ont aidé plus de 55 000 personnes déplacées et de retour à obtenir des actes de naissance, de mariage et de décès, ainsi qu'à remplacer des documents perdus.

- Le HCR a progressé dans la coordination du suivi et des interventions en matière de protection en travaillant avec des partenaires, des services gouvernementaux et d'autres organisations à des activités conjointes, telles que l'Initiative de Diyala. Cette initiative a favorisé les retours durables et renforcé la coordination avec le Gouvernement et d'autres organisations dans les domaines de la sécurité, de l'indemnisation des biens, des services essentiels et de l'agriculture. Une Initiative de Bagdad, inspirée de l'Initiative de Diyala, a été proposée comme première étape d'un programme s'appliquant à l'ensemble du pays.
- Les autorités iraqiennes ont cessé d'expulser les déplacés internes et les déplacés de retour de leurs zones d'installation en milieu urbain. Cette mesure est intervenue à l'issue d'un accord conclu dans le cadre d'un dialogue national sur les moyens de mettre un terme au problème du déplacement en Iraq.

### Procédures de protection équitables

- Avec le soutien technique du HCR, le ministère de l'Intérieur a achevé d'enregistrer la quasi-totalité des réfugiés et leur a délivré des cartes de séjour, ce qui leur permet de circuler librement et leur donne le droit de travailler en Iraq. En outre, les réfugiés peuvent comparaître devant des tribunaux et inscrire leurs enfants dans des écoles iraqiennes.
- Le HCR a mené des entretiens de détermination du statut pour 54 personnes et rendu 50 décisions.
- Une nouvelle loi sur les réfugiés a été rédigée avec la contribution du HCR et a été soumise à l'approbation du Parlement.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- En 2010, l'Organisation a traité un petit nombre de cas de détention et dispensé une formation sur le rôle du HCR en Iraq à des agents des services de sécurité.

### Besoins et services essentiels

- Au total, 5 000 logements ont été remis en état ou construits, au profit de 32 400 réfugiés rapatriés, déplacés internes de retour et déplacés de retour privés d'abris.
- Vingt-sept projets ont été exécutés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, au bénéfice de quelque 19 400 déplacés internes, 1 100 réfugiés rapatriés et 40 000 déplacés de retour.
- Le HCR a livré 38 800 colis standard d'articles non alimentaires et près de 3 500 colis non standard d'articles non alimentaires et d'hygiène.

### Autogestion et participation communautaires

- Les communautés relevant de la compétence du HCR et les communautés d'accueil ont participé à l'exécution des

activités destinées à améliorer les zones d'installation des déplacés internes, ainsi qu'à la construction de nouveaux logements et à la remise en état des structures existantes. Ces interventions à court terme ont amélioré les relations entre communautés et suscité de nombreuses demandes, concernant le lancement d'autres projets d'amélioration de camps de déplacés internes.

- Lors de l'exécution des activités destinées à améliorer l'environnement de protection, le HCR a intégré des équipes mobiles dans les CPA. Ces équipes comprennent des groupes de discussion communautaires qui recueillent des informations sur les besoins et les préoccupations des personnes relevant de la compétence du HCR.

### Solutions durables

- En 2010, l'Organisation a réinstallé 975 réfugiés. Elle a également permis 118 900 retours en fournissant des papiers d'identité à 92 500 déplacés internes et 26 400 réfugiés.

### Logistique et appui aux opérations

- Le HCR a géré des entrepôts et des structures d'appui logistique dans le nord, le centre et le sud de l'Iraq. Dans le nord (Erbil), l'Organisation loue un entrepôt de 2 800 mètres carrés. Dans la région centrale, elle dispose de deux entrepôts d'une surface de 4 400 mètres carrés. Les entrepôts existants servent de points de réception primaires pour les nouveaux articles non alimentaires. Dans le sud (Bassorah), le HCR s'est associé avec une ONG pour assurer la gestion d'un entrepôt de 1 390 mètres carrés, le transport des articles non alimentaires à l'intérieur du pays et la distribution finale.

### | Contraintes |

En 2010, les Iraquiens ont continué d'être confrontés à des défis, dus aux conditions de sécurité précaires dans le pays, à une situation politique imprévisible et à de graves défaillances de l'état de droit. Le manque d'accès aux services essentiels, le taux de chômage élevé et le risque d'arrestation et de détention arbitraires constituaient des problèmes de protection affectant une grande partie de la population. La situation était encore plus critique pour les réfugiés, les apatrides, les déplacés internes et les populations de retour. Dans cet environnement, le HCR a adapté ses plans afin de tirer le meilleur parti possible des zones accessibles où les activités de suivi et de coordination pouvaient être menées avec le concours de partenaires d'exécution, d'homologues gouvernementaux et de personnes relevant de sa compétence.

La réception irrégulière des fonds couplée aux graves problèmes de sécurité ont été les contraintes opérationnelles les plus importantes en Iraq. Les intervalles écoulés entre les élections de mars 2010, la ratification des résultats en juin et la formation du nouveau Gouvernement en novembre ont contribué à un climat d'incertitude, limitant considérablement les progrès en matière de développement pour les principaux partenaires gouvernementaux.

## Informations financières

Les fonds disponibles en 2010 n'ont permis de prendre en charge que 47 pour cent des besoins recensés. De ce fait, le HCR n'a pas pu étendre ses activités d'aide au logement et à la réintégration et a été obligé de réduire au minimum le nombre d'ONG nationales bénéficiant d'activités de renforcement des capacités.

## Organisation et mise en œuvre

Malgré la complexité de l'environnement opérationnel, logistique et politique, le HCR a établi sa présence dans 15 des 18 gouvernorats du pays, avec 20 bureaux et 159 collaborateurs, dont 22 fonctionnaires internationaux en poste à Bagdad, Erbil, Bassorah, Mossoul et Kirkouk. Les bureaux d'Amman et de Koweït servent de centres d'appui pour l'opération en Iraq. Néanmoins, la sûreté et la sécurité du personnel posent toujours un problème majeur en Iraq, limitant la mobilité et réduisant le nombre de missions sur le terrain.

## Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	<b>20</b>
□ Effectifs totaux	<b>159</b>
Internationaux	24
Nationaux	129
Autres	6

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR collabore avec d'autres institutions onusiennes au niveau national au sein des équipes chargées de la protection et des abris ; il est en outre chef de file du module de protection et partage cette responsabilité avec ONU-Habitat pour le module des abris. Le HCR veille à ce que des

mécanismes de coordination soient en place au travers de sa participation aux Groupes de travail humanitaires des Nations Unies et de la participation d'ONG impliquées dans les interventions relatives à la protection et aux abris.

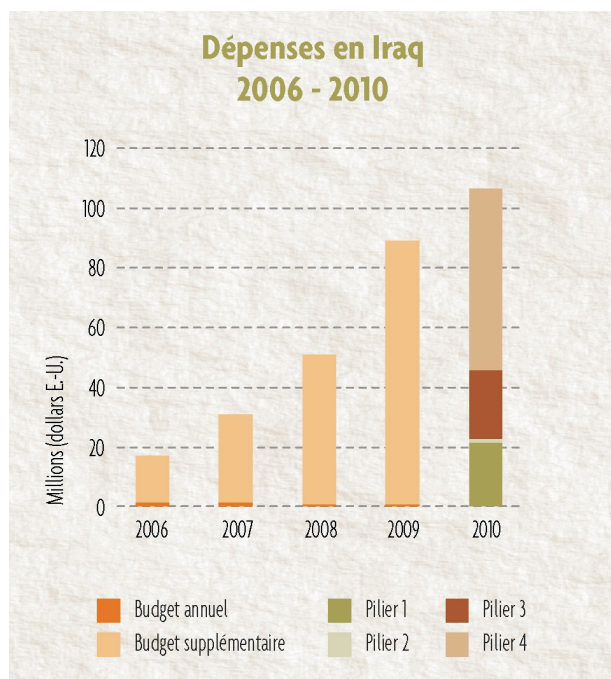
## Évaluation générale

Grâce à une étroite coordination avec les autorités iraqiennes, ainsi qu'avec des partenaires, des améliorations ont été observées quant à l'accès du HCR aux frontières et aux aéroports, à la restitution de la nationalité à des apatrides et à l'enregistrement de réfugiés et de demandeurs d'asile. Ces évolutions positives ont permis aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR de jouir de leurs droits d'accès à l'emploi, à l'éducation et à la libre circulation en Iraq.

L'Organisation a également progressé dans le suivi et dans les interventions de protection, notamment grâce à son réseau de CPA. Elle a en outre veillé avec ses partenaires à ce que les déplacés internes et les personnes de retour puissent jouir de leurs droits fondamentaux. Les 15 CPA et 40 équipes mobiles ont suivi de près les conditions de protection, fourni une aide juridique, et effectué des interventions pour le compte de personnes relevant de la compétence du HCR, tout en les orientant sur les structures compétentes.

Le HCR a poursuivi son programme de partenariats avec les ONG, 148 ONG nationales exécutant des projets à petite échelle. Ces ONG ont également reçu une formation sur le mandat du HCR, la gestion de projets, les évaluations de besoins, les questions financières et la préparation de rapports.

Pour améliorer sa responsabilisation et sa capacité d'exécution, l'Organisation a élaboré des approches novatrices utilisant les technologies actuelles. Par exemple, une base de données de suivi des projets a été mise au point pour suivre la distribution d'articles non alimentaires et de vivres, la rénovation d'abris et d'autres activités liées au programme. Dans le domaine de la rénovation et de la construction d'abris notamment, l'utilisation de téléphones GPS avec caméra associée à la cartographie via *Google Earth* ont permis au HCR et aux donateurs d'observer en temps réel le processus de mise en œuvre.



## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Ministère des Déplacements et des Migrations

**ONG :** Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement, *AlKhair*, *Association for Human Rights*, *Association for Cultural Development for Civil Society*, *Civil Development Organization*, Comité international de secours, Comité iraqien des droits de l'homme, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Consulting Bureau of Iraqi Engineering Union*, *Fuad*, *Harikar*, *International Relief and Development*, *InterSOS*, *Iraqi Salvation Humanitarian Organization*, *Iraqi Youth League*, *Kurdish Human Rights Watch*, Ligue iraqienne humanitaire des droits de l'homme, *Mercy Corps*, *Millennium Relief and Development Services*, *Public Aid Organization*, *Qandil*, *Raffa Organization for Relief and Development*, *Reach*, *Rebuild Iraq Recruitment Programme*, Secours islamique, *The Happy Family Organization for Relief and Development*, *The Muslim Aid*, *Uruk*, *Women Development and Support Organization*

**Autres :** BCAA, BSP-ONU, CICR, MANUI, MSB (Agence suédoise pour la protection civile), OIM, OMS, ONU-Habitat, PAM, UNICEF

## Budget, revenus et dépenses en Iraq | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>32 258 926</b>	<b>1 297 000</b>	<b>68 814 000</b>	<b>136 636 001</b>	<b>239 005 927</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	8 390 096	0	4 280 042	4 952 845	17 622 982
Autres fonds disponibles	13 180 779	1 288 265	18 537 039	56 364 392	89 370 475
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>21 570 875</b>	<b>1 288 265</b>	<b>22 817 080</b>	<b>61 317 237</b>	<b>106 993 457</b>

## VENTILATION DES DÉPENSES

*Environnement de protection favorable*

Instruments régionaux et internationaux	205 212	0	0	0	205 212
Cadre administratif national	117 696	0	0	130 565	248 262
Prévention du déplacement	0	0	0	153 759	153 759
Prévention de l'apatridie	0	537 440	0	0	537 440
Coopération avec les partenaires	311 297	0	695 831	2 406 203	3 413 331
Politiques de développement national	108 749	0	0	136 845	245 593
<b>Sous-total</b>	<b>742 953</b>	<b>537 440</b>	<b>695 831</b>	<b>2 827 372</b>	<b>4 803 597</b>

*Procédures de protection équitables*

Enregistrement et établissement de profils	458 604	0	0	153 783	612 387
Détermination de statut juste et efficace	117 424	0	0	0	117 424
Documents individuels	96 986	0	0	124 356	221 341
Documents d'état civil	0	0	110 186	2 814 862	2 925 048
<b>Sous-total</b>	<b>673 014</b>	<b>0</b>	<b>110 186</b>	<b>3 093 001</b>	<b>3 876 200</b>

*Protection contre la violence et l'exploitation*

Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	228 997	0	0	187 515	416 512
Protection des enfants	90 898	0	0	0	90 898
Détention non arbitraire	212 779	0	0	170 870	383 649
Accès aux solutions juridiques	119 123	0	0	137 209	256 331
<b>Sous-total</b>	<b>651 797</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>495 593</b>	<b>1 147 390</b>

*Besoins élémentaires et services essentiels*

Nutrition	944 103	0	0	0	944 103
Eau	265 854	0	238 755	294 444	799 053
Abris et autres infrastructures	6 084 436	0	10 171 148	18 255 242	34 510 827
Articles ménagers et d'hygiène de base	661 463	0	0	735 432	1 396 894
Soins de santé primaire	792 485	0	0	0	792 485
Éducation	563 433	0	0	0	563 433
Services d'assainissement	159 037	0	114 121	468 902	742 060
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 302 607	0	77 837	176 781	1 557 226
<b>Sous-total</b>	<b>10 773 419</b>	<b>0</b>	<b>10 601 861</b>	<b>19 930 801</b>	<b>41 306 081</b>

*Autogestion et participation communautaires*

Évaluation participative et mobilisation communautaire	120 741	0	138 230	195 965	454 935
Autosuffisance et moyens d'existence	263 350	0	137 226	536 255	936 830
<b>Sous-total</b>	<b>384 090</b>	<b>0</b>	<b>275 456</b>	<b>732 220</b>	<b>1 391 766</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Solutions durables</i>					
Retour volontaire	400 931	0	0	181 978	582 908
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	0	499 734	224 379	724 113
Réinstallation	199 949	0	0	0	199 949
Appui à l'intégration sur place	113 208	0	0	180 092	293 300
<b>Sous-total</b>	<b>714 088</b>	<b>0</b>	<b>499 734</b>	<b>586 449</b>	<b>1 800 270</b>
<i>Relations extérieures</i>					
Relations avec les donateurs	54 818	0	48 779	41 860	145 457
Mobilisation des ressources	0	0	46 721	52 661	99 382
Information	55 136	372 348	62 919	46 776	537 180
<b>Sous-total</b>	<b>109 954</b>	<b>372 348</b>	<b>158 419</b>	<b>141 297</b>	<b>782 019</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	825 556	0	0	1 138 599	1 964 155
Gestion de programme, coordination et appui	2 731 575	378 477	2 293 992	3 002 587	8 406 631
<b>Sous-total</b>	<b>3 557 131</b>	<b>378 477</b>	<b>2 293 992</b>	<b>4 141 186</b>	<b>10 370 786</b>
Versements aux partenaires d'exécution	3 814 622	0	8 181 602	29 369 318	41 365 542
Autres objectifs	149 806	0	0	0	149 806
<b>Total</b>	<b>21 570 875</b>	<b>1 288 265</b>	<b>22 817 080</b>	<b>61 317 237</b>	<b>106 993 457</b>

<sup>1</sup> Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirects prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.